

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christina Fillion

<https://www.cadre21.org/membres/dd7bb332735d06bd00e4a1df>

Date d'obtention : 2023-10-20 19:55:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès qu'un jeune nous confie que lui ou un autre jeune est impliqué dans un cas de sextage, nous devons débiter le protocole de la trousse sexto.

La première étape consiste à compléter la grille d'évaluation avec la personne concernée et/ou le témoin. La grille doit aussi être complétée avec tous les jeunes impliqués. Si nous pensons que les images peuvent se retrouver dans le téléphone de l'un des jeunes, nous devons le saisir.

Si les premières rencontres démontrent qu'il ne s'agit pas d'un acte malveillant, nous devons rencontrer le jeune instigateur. Dans le cas d'un acte malveillant, nous devons transférer le dossier à la police avec les grilles d'évaluation ainsi que les téléphones saisis.

La suite de l'enquête est assurée par le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que certaines subtilités dans une situation nous amènent à prendre des chemins différents dans l'intervention de la trousse Sexto. Par exemple, dans la situation où le parent vient confier l'information à l'intervenant, j'aurais eu le réflexe de mettre en branle la trousse sexto alors que ce n'est pas nécessaire s'il n'y a pas de répercussion sur le milieu scolaire.

De plus, je retiens que le service de police ne peut intervenir dans un cas où aucun acte criminel n'a été posé comme c'est le cas dans la situation de la photo en maillot de bain.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je considère que l'étape la plus délicate est de déterminer s'il s'agit d'un geste malveillant ou non. La ligne peut parfois être très mince lorsque les jeunes nous racontent leurs versions des faits face à ses événements.

Il me semble aussi assez délicat de déterminer à quel moment nous devons nous arrêter puisque ces situations impliquent souvent une grande quantité de jeunes. Surtout lorsque l'image a été partagée sur des réseaux comme Snapchat.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

